



Association ACSPADE

Assemblée Générale Ordinaire du 21 JUILLET 2023

Les assemblées générales de l'ACSPADE pour l'année 2023 ont été régulièrement convoquées par mail aux adhérents et affichage. Elles se sont déroulées en Mairie de Châtillon à partir de 18 heures. Une Assemblée Générale Extraordinaire portant modification des statuts de l'association a précédé l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle faisant l'objet du présent compte-rendu.

Outre les membres du bureau, qui présentent les différents rapports, nous sommes honorés par la présence d'Erick Vanoni, maire de la commune.

Rapport moral (Bernard Ravet)

L'ACSPADE se fixe un rôle d'interlocuteur des pouvoirs publics et accompagne les réflexions des partenaires. Mais à la suite de la démission de Bruno Gastoud en tant que président de l'association, il a fallu gérer la situation et se poser la question : Continue-t-on ou non ? Nous avons décidé de continuer et pour essayer de poursuivre une condition nous a semblé essentielle : Tout ne peut reposer sur une seule personne. On assume donc toutes les actions : Politiquement, essayer de défendre les patrimoines Châtillonnais, être force de propositions et d'initiative, et promouvoir cette richesse au travers des sollicitations du village ou de groupes, aujourd'hui, et comme le font dans leur domaine, toutes les autres associations de Châtillon, et notamment « fleurs et fontaines » qui y participe grandement.

Rapport d'activité

Tout au long de l'année nous avons organisé des visites à la demande d'associations patrimoniales, venant notamment de l'Isère.

Durant les journées du patrimoine et toute l'année écoulée, l'association a vécu sous l'émotion de la réhabilitation de la Mairie, de sa façade et de la tour de l'horloge. C'est le résultat d'une longue collaboration entre l'association et la mairie, l'ACSPADE ayant été en quelque sorte la graine d'un projet de longue haleine, qui dépassait, a priori, de loin les possibilités financières de la commune ; Participation financière à l'édition de la brochure cartonnée « carnet Patrimoine » présentant les travaux réalisés. A ce sujet, l'ensemble du conseil d'administration souhaite chaleureusement remercier Bruno Gastoud pour son investissement dans l'association et au quotidien pour maintenir des relations soutenues avec la mairie. Il a été à l'origine de nombreuses initiatives, dont celles visant à la réhabilitation des murs peints.

Travail avec les scolaires à l'échelle du regroupement pédagogique intercommunal Châtillon-Menglon.

Participation, avec la mairie, à la fête de la transhumance pour une exposition « Autrefois, moutons d'ici et d'ailleurs » qui sera reprise au mois d'août durant le festival « Arts et Vigne ».

Durant sa préparation, et en lien avec le grand territoire de la commune nouvelle, redécouverte concernant le rôle de la famille Claret, propriétaire du château de Menée dans le développement du pastoralisme, source de richesses, sur les alpages.

Prolongement de la réflexion pour un carnet de prescription sur les façades issu du projet pilote de la maison Auvergne et aider à la réhabilitation des façades remarquables

Réflexion sur la gouvernance de l'association, ayant conduit à la modification des statuts présentés en assemblée extraordinaire de ce jour.

Enfin, un gros travail réalisé par Hubert Meffre sur le site et les bases de données de l'Association ; il nous décrit comment celui-ci a fait l'objet d'un hacking avec disparition des fichiers à la clef. Les membres du conseil d'administration et l'ensemble des adhérents le remercient pour l'énorme travail qu'il effectue pour maintenir l'intégrité du site de l'association.

Rapport financier (Sylvie Veye-Chareton)

Les comptes sont établis sur la période 1^{er} juillet 2022 - 30 juin 2023.

La trésorière présente le compte de résultat dont on trouvera en annexe un tableau détaillé, comprenant des recettes pour un montant total de 1036,82 euros et des dépenses pour un montant total de 1269,16 euros. Le solde de l'année est déficitaire de 232,60 euros.

La trésorerie de l'association s'établit au jour de la clôture des comptes à 6202,64 euros.

A titre d'information le nombre d'adhérents recensé est actuellement de 49.

Il est rappelé qu'à ce jour, il n'a été fait aucun appel officiel de cotisation, même si déjà de nombreux adhérents ont renouvelé celle-ci.

Vote des résolutions

- 1) L'approbation du rapport moral et d'activité fait l'objet du vote de l'assemblée ;
17 présents, 5 représentés, 0 abstention, 0 voix contre, 22 pour.

Rapport adopté à l'unanimité.

- 2) L'approbation du rapport financier fait l'objet du vote de l'assemblée ;
17 présents, 5 représentés, 0 abstention, 0 voix contre, 22 pour.

Rapport adopté à l'unanimité.

Le présent document est lu et approuvé par les 3 coprésidents de l'association, qui signent ci-dessous

Jacqueline BERNARD

Bernard RAVET

Sylvie VEYE-CHARETON